



Contrat en télétravail avec la Grande Bretagne

Par Val3ntin, le 11/06/2018 à 00:51

Bonjour à tous,

J'ai récemment eu une offre d'emploi en télétravail d'une entreprise basée en Grande Bretagne. Quelles seraient les conséquences si je venais à l'accepter ? Aurais-je droit au chômage, aux droits de retraite, où devrais-je payer mes impôts et y a-t-il d'autres conséquences à ce type de procédure ?

Merci d'avance.